



Une victoire pour les techniciens supérieurs des sections opérationnelles dès cette fin d'année 2022

Grâce au combat de la **CFTC**, environ **160 techniciens supérieurs des sections opérationnelles de la DCPA vont pouvoir toucher une prime** pouvant atteindre 325 euros dès cette fin d'année (code I36 IFS objectif).

**Si vous voulez que la CFTC continue de vous défendre
et d'améliorer vos conditions de travail**

**Votez CFTC aux élections professionnelles
du 1^{er} au 8 décembre 2022**

La CFTC à votre écoute et à vos côtés

*Vos élus **CFTC** aux CT et CHSCT de la DCPA*

Thierry GRANGER : 06.10.36.44.06

Alhan SAFFERS : 01.43.47.74.98